

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 51 (1922)

Heft: 8

Rubrik: Convocation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1. Travaux qui se distinguent par l'originalité et la sensibilité artistique dont ils témoignent, et qui ne doivent rien à l'enseignement ;

2. Travaux dans lesquels l'action de l'école se fait sentir, mais qui frappent par la façon personnelle dont le sujet a été choisi et représenté ;

3. Travaux influencés ou déterminés par les leçons de dessin, des modèles classiques, etc. Ces compositions intéresseront notamment les maîtres (méthode maniérée) ;

4. Travaux enfin, qui témoignent d'aptitudes techniques exceptionnelles, étonnantes.

Cette Exposition n'est donc pas simplement intéressante au point de vue graphique, mais elle constitue, pour le corps enseignant, une étude *psychologique* du plus haut intérêt.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,
GEORGES PYTHON.

CONVOCATION

Les membres de la Caisse de retraite des instituteurs sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 18 mai, à 1 h. $\frac{1}{2}$, dans la grande salle du Cercle catholique de Fribourg.

Tractanda : Discussion et approbation du nouveau règlement ;
Nomination de deux membres au Comité (loi, art. 7).

LE COMITÉ.

LES CHANTS DU PROGRAMME DE 1922

Il nous a paru utile de faire un tirage à part des chants du programme de l'année, afin d'épargner aux maîtres et aux élèves des copies longues, fastidieuses, souvent fautives. Il est en vente au prix très modique de 50 centimes la douzaine de feuilles (contenant les quatre chants), port y compris. Comme le tirage sera limité au nombre des demandes, ceux qui en désirent doivent s'annoncer à M. l'abbé Bovet ou au Rédacteur du *Bulletin pour le 1^{er} juin au plus tard*, en indiquant bien exactement le nombre d'exemplaires. On joindra à la commande le prix en timbres-poste de 10 ou de 20 centimes. Qui négligera cette précaution sera astreint à payer le port et le remboursement..

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle, jeudi 1^{er} juin, à 2 $\frac{1}{2}$ heures, à la Villa Miséricorde.
